

Paris, le 7 juillet 2008

Monsieur François BODET
Direction de l'Urbanisme / SDA
Ville de Paris
75004 Paris

Objet : concertation des Halles

Monsieur,

Le jeudi 3 juillet dernier, en envoyant l'invitation à la prochaine réunion du Comité permanent de concertation des Halles, prévue le mercredi 9 juillet 2008, vous avez rappelé la proposition de Madame Anne HIDALGO faite aux associations et aux membres de cette concertation d'envoyer une contribution en vue des débats de mercredi prochain.

Vous trouverez ci-joint quelques notes que je propose, non seulement en réaction au document d'orientation que nous venons de recevoir, mais surtout aux dernières évolutions de la concertation des Halles.

Naturellement, je souhaiterais que l'ensemble des acteurs de la concertation des Halles puisse prendre connaissance de ce courrier.

En vous remerciant d'avance, je vous assure de mes sentiments fidèlement dévoués.

Luc Forestier, prêtre de l'Oratoire, curé de Saint-Eustache

Notes de Saint-Eustache sur la concertation des Halles (7 juillet 2008)

1°) Le positionnement de Saint-Eustache

Depuis cinq ans où je représente Saint-Eustache, accompagné par Mme Marie BASILE, urbaniste et paroissienne de Saint-Eustache, je ne suis intervenu qu'à trois reprises lors des réunions. Dans une première lettre, datée du 5 mai 2004 et envoyée à M. LE GARREC, qui présidait alors la SEM Centre, j'avais expliqué que Saint-Eustache n'est pas une association, et qu'il ne m'est pas possible de prétendre représenter les positions de l'ensemble des paroissiens que je ne peux pas consulter formellement sur ces questions.

De la même manière, le bâtiment comme tel appartient à la Ville de Paris, et il est très clair à mes yeux que tout le monde est habilité à donner son avis sur la manière dont la Canopée ou le jardin s'inscrivent ou non dans une certaine cohérence avec Saint-Eustache, comme avec la Bourse de commerce. En revanche, j'ai toute légitimité pour représenter l'avis de l'affectataire, c'est-à-dire celui qui est responsable de tout ce qui est vécu à l'intérieur de l'église, ainsi que ce qui est proposé à nos portes, particulièrement en termes de solidarité.

Je me suis donc toujours abstenu de prendre part aux débats, en particulier au moment où les quatre projets étaient discutés, ou encore face aux violentes discussions sur la structuration du jardin, ni sur le jardin des enfants, ni sur la place René Cassin, estimant que Saint-Eustache comme telle ne pouvait pas se positionner sur de tels sujets. En revanche, dès 2004 et jusqu'à aujourd'hui, j'ai attiré l'attention sur deux points qui nous tiennent à cœur. D'une part, il nous semble essentiel de prendre en compte la situation des personnes qui vivent dans la rue. D'autre part, j'ai expliqué à quel point la structuration actuelle de la place René Cassin est un souci pour nous, car elle invite à l'organisation de spectacles, en général improvisés, dont la gestion s'avère bien complexe, car ils risquent de perturber le silence nécessaire dans une église, ou encore les offices et les concerts qui y sont prévus.

2°) L'orientation générale du projet

Le document qui a été distribué, donnant ainsi une orientation générale pour l'opération des Halles, permet en effet de comprendre ce que la Ville souhaite, même si l'essentiel porte sur le bâtiment. De tout cela, je veux seulement souligner deux aspects, l'un architectural, l'autre social, et proposer une remarque générale de méthode.

L'exposition au pavillon de l'Arsenal a permis au public de prendre connaissance des autres projets du concours gagné par MM. BERGER et ANZIUTTI : la comparaison montre clairement que d'autres projets avaient mieux réussi une interaction architecturale avec la Bourse de commerce et l'église Saint-Eustache, ce qui est beaucoup moins évident pour la Canopée. Les documents présentés et la manière dont les responsables du projet de la Canopée se situent montrent d'ailleurs que ce n'est sans doute pas une priorité à leurs yeux, ce qui me semble regrettable.

Même si la question a émergé à plusieurs reprises lors des discussions, il n'est pas certain que la question des personnes qui vivent dans la rue soit vraiment prise en compte. Je regrette que la Ville ne profite pas davantage des expertises locales : il y a une multitude d'acteurs professionnels ou associatifs qui auraient beaucoup à dire pour que les futurs aménagements tiennent compte de ceux qui en sont les premiers utilisateurs. Eux-mêmes portent un regard pertinent sur notre

quartier, sur le jardin, et nous disposons des moyens qui permettraient de prendre en compte leurs avis, qui sans doute enrichiraient notre débat.

Un élément reste finalement peu clair à mes yeux, c'est ce que signifie vraiment « concertation », c'est-à-dire l'étendue des éléments qui sont mis en discussion entre les différents partenaires, et qui peuvent ressortir modifiés de ces échanges. Je suis bien conscient qu'il y a des questions techniques qui nous échappent complètement, qu'il y a des relations entre la Ville, le STIF et la RATP qui ne sont pas publiques et qu'il est difficile de les décrypter, qu'il en va évidemment de même pour les relations entre la Ville et UNIBAIL. La question est donc de savoir ce qui reste effectivement accessible aux partenaires de la concertation : beaucoup parmi nous consacrent de longues heures à ces réunions, mais il n'est vraiment pas facile de comprendre les questions dont nous pouvons effectivement nous saisir, avant que les responsables politiques ne prennent les décisions.

3°) La concertation sur le jardin

Il est sans doute révélateur de constater que le « document d'orientation » est beaucoup plus précis sur le bâtiment du Forum des Halles que sur le jardin comme tel. Pourtant, pour Saint-Eustache comme pour beaucoup de partenaires de la concertation, le jardin a une importance considérable : je ne peux que regretter la manière dont les choses se sont passées, car il y a eu peu de débats de fond sur l'organisation générale de ce jardin, en particulier sur le choix explicite de valoriser les flux est-ouest dans le jardin et dans le quartier.

Il est évident qu'il y a d'autres axes tout aussi importants, en particulier nord-sud. Ainsi, lors d'une rencontre informelle avec M. David MANGIN, j'avais exprimé ma réserve devant la suppression d'un axe nord-sud qui prolonge depuis la Seine la rue du Roule, la rue des Prouvaires et qui converge vers le transept sud de l'église. Il suffit de consulter les plans au moment de la construction des Halles par Victor Baltard pour voir que cet axe a été voulu comme tel, et offre un dégagement important depuis la Seine jusqu'à Saint-Eustache.

De plus, quand le temps le permet, la porte sud de l'église est toujours ouverte : cela constitue un point important d'entrée et de sortie, qui fait d'ailleurs partie des issues de secours comptabilisées pour l'église.

Enfin, le manque de concertation sur le dessin du jardin, et la focalisation sur d'autres questions, ne m'a pas permis de dire publiquement mon ferme désaccord sur ce choix de supprimer cet axe nord-sud. Pour des raisons tout à la fois d'aménagement urbain et d'usage de l'église, il me paraît tout à fait nécessaire de conserver un accès entre le jardin et la porte sud de l'église.

Je suis bien conscient qu'il n'est pas facile de mener une telle concertation, qui a été voulue par la Ville, mais je crois très important de donner un signal méthodologique, qui permettra aux acteurs de cette concertation de mieux comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer.